

◆ Éditorial

**Notre prochaine exposition : Le Patrimoine végétal
Participez avec vos photos !**

Pour notre prochaine exposition sur le patrimoine végétal de Gennevilliers et sur l'environnement, nous faisons appel à tous pour nous communiquer des photos de la nature de la ville car avec les jardins et les parcs de la ville, les arbres, animaux, etc, sont plus nombreux qu'on l'imagine.

Contact : theret.pat@orange.fr - 06 03 25 16 28

Novembre 2019 - 28, 29 & 30 : Rencontres d'Histoire critique.

Le CCPG est partie prenante des Rencontres d'Histoire critique qui ont lieu tous les deux ans à Gennevilliers. Cette année le thème retenu est « La fête : entre ordre et désordre ». Ces rencontres se dérouleront les 28, 29 et 30 novembre.

Plus de détails seront communiqués ultérieurement.
Crédit photo : Pieter Brueghel le jeune - " fête au village ".

Des brèves

Inauguration du Musée de l'École publique des Hauts-de-Seine le 5 avril 2019.

Le Musée de l'École publique a ouvert ses portes le 5 avril dernier, au premier étage de la Ferme de l'Horloge, rue Pierre Timbaud, en présence (de gauche à droite sur la première photo) de : M. Meleuc - inspecteur, Elsa Faucillon - députée, Patrice Leclerc - Maire, Monique Jallu - une des initiatrices de ce projet, ainsi que de toute l'équipe de l'association et des nombreux sympathisants.

Riche de nombreux objets et de documents, le musée propose au visiteur de parcourir l'histoire de l'École, de ses débuts à nos jours.

Entrée libre les mardis matins de 9h30 à 12h et les vendredis de 14h à 18h.
On peut joindre les responsables du musée au 01 47 33 05 70.



**Permanences d'animation et d'accueil
CCPG
3, rue Victor Hugo, 92230 Gennevilliers
Le mercredi de 14 h à 18 h
Le samedi de 10 h à 12 h**

**Contact
Président : 06 03 25 16 28
Permanences : 01 55 02 10 54
contact@ccpg.eu
www.ccpgeu**

Henri Jules Jean Geoffroy - RMN Grand Palais - photo : J. G. Bertzi

Gennevilliers est en pleine transformation. Des grues s'érigent un peu partout. C'est le signe d'une ville vivante, qui prépare son avenir. Dans cette période, l'action du CCPG est plus que jamais utile. La préservation du patrimoine est essentielle. Alors que des quartiers entiers connaissent de grands changements, il est bon de rappeler aux citoyens l'histoire de leur ville. Par ses expositions, sa participation à de nombreuses initiatives, le CCPG est conscient de son rôle.

Défendre le patrimoine, c'est avoir la volonté d'être une passerelle entre le passé et l'avenir. L'action du CCPG n'est pas seulement de préserver des bâtiments, c'est aussi de proposer aux Genevillois de se pencher sur des aspects de leur vie qui ont marqué l'histoire. En présentant des expositions sur mai 68, sur la Grande Guerre, sur les Chibanis, comme nous l'avons fait dernièrement, nous faisons le souhait d'éclairer le présent à la lumière du vécu des citoyens.

Alors que l'année scolaire s'achève, il nous faut déjà préparer la rentrée 2019. Comme chaque année le CCPG sera présent au forum des associations le samedi 7 septembre. L'exposition sur le patrimoine végétal sera en pleine réalisation et nous pensons pouvoir la présenter en novembre.

Pour conclure, dans ce numéro nous vous proposons la deuxième partie de l'histoire de l'école, en lien avec le Musée de l'École publique qui a été inauguré le 5 avril dernier en présence de nombreux invités. Bonne lecture et le CCPG vous souhaite de passer un bel été.

Patrick Théret - Président

Ce numéro a été réalisé par Carri Paramo

Histoire de l'École publique (deuxième partie)



Dans la première partie de cet article consacré à l'École publique et à son histoire (cf Journal du CCPG N° 42, février 2019) nous avons donné un aperçu de l'école du XVI^e au XVIII^e siècle. Dans cette seconde partie nous parlerons surtout des grandes figures politiques qui ont présidé à l'évolution du système éducatif pour faire, ce qu'il est encore, un grand Service Public d'Éducation Nationale.

1789 - 1889

Un siècle de luttes démocratiques pour instaurer en France une école laïque et obligatoire, totalement dégagée de toute influence et empreinte religieuse.

Le 20 avril 1792 le philosophe et mathématicien CONDORCET présente à l'assemblée son rapport sur l'instruction publique, rapport (enseignement laïc, gratuit, non obligatoire, divisé en 5 degrés du primaire à la Société des Sciences et des Arts, sélection au mérite et continuité du cursus scolaire) qui devait permettre d'instaurer « une « instruction publique, gratuite, commune à tous les citoyens ».

Ces propositions, nées de la philosophie des « Lumières » et de l'esprit révolutionnaire, ne verront jamais le jour !!



Condorcet (1743-1794)

Napoléon Ier

Pour NAPOLÉON, l'enseignement est une affaire d'État. L'Université regroupera tous les personnels (10 mai 1806). Mais il édicte (octobre 1811) : « Dieu et l'Empereur, voilà les deux noms qu'il faut graver dans le cœur des enfants, c'est à cette double pensée que doit se rapporter tout le système de l'éducation nationale » puis, « l'Université n'a pas seulement pour objet de former des orateurs et des savants ; avant tout elle doit à l'Empereur des sujets fidèles et dévoués ».

Napoléon crée les lycées et le baccalauréat (1808) mais l'enseignement primaire reste le monopole de l'église et les maîtres sont payés par les familles.

Le XIX^e siècle connaîtra encore bien des évolutions scolaires : l'École mutuelle, 1815 : un maître pour 500 élèves ; les meilleurs élèves deviennent des moniteurs (apparition du tableau noir et de l'ardoise).

GUIZOT impose en 1833 aux communes (ou regroupements de 500 habitants) l'ouverture



École maternelle religieuse

d'une école primaire que l'État subventionne à 40%. La loi promeut la liberté de l'Enseignement et crée le Certificat d'Études primaires (CEP). Les inspecteurs voient le jour en 1835 et les Caisses des Écoles en 1849. La loi Falloux (1850) permet à tous les Français de 21 ans muni d'un brevet de capacité d'ouvrir une école. V. DURUY (1863 à 1869) crée les écoles de filles.

Cette fin de siècle verra la création de la Ligue de l'Enseignement par J. Macé, de la Ligue des Droits de l'homme (F. Buisson) et la création des Écoles normales (P. Bert en 1879)

Ce sont surtout les lois JULES FERRY qui fonderont la véritable École Publique Républicaine : 1881, gratuité ; 1882, obligation 7-13 ans et loi Goblet : laïcisation des personnels.



Jules Ferry

Ce n'est qu'en 1881 que les classes maternelles seront intégrées au système, après avoir longtemps été des « salles d'asile », au gré des régimes et de l'influence religieuse.

En 1889, les instituteurs-trices deviennent fonctionnaires (salaires : homme 1200F/an, femme 1000F/an !!).

Le XX^e siècle

Il débute par l'interdiction d'enseigner aux congrégations (loi COMBES, 1904) et en 1905, la Loi de Séparation des Églises et de l'État, fondée sur la liberté de conscience, la non reconnaissance des cultes et le non financement des religions.

Alors commence la Guerre scolaire...

Documents à voir au Musée départemental de l'École publique (voir dernière de couverture).



Inauguration du Musée de l'École Publique 04/19

L'École à Gennevilliers

Au XIX^e siècle Gennevilliers est une terre agricole. Les enfants travaillent 8h par jour de 8 à 12 ans et 12h de 12 à 16 ans ! Le sort des travailleurs agricoles n'est guère enviable. Les enfants aident leurs parents aux travaux des champs et vont glaner les épis oubliés après la moisson. La misère rurale est la première cause de l'absentéisme scolaire.

A la veille des lois J. Ferry, la France compte 74340 écoles, la partie nord du pays comptant plus de 80% des hommes sachant lire. Une statistique de 1877 précise que 624000 des 4500000 enfants de 6 à 13 ans ne fréquentent aucune école.

Gennevilliers n'échappe pas à la règle. A la campagne on ne va à l'école que l'hiver et faute d'assiduité les enfants n'en profitent pas suffisamment. Les filles deviennent servantes et les garçons valets de ferme avant de prendre la succession des parents, eux-mêmes maraîchers ou vignerons.

En 1900, il existe trois groupes scolaires. Ils possèdent chacun une école de garçons, une école de filles (2 ou 3 classes chacune) Le plus ancien est le groupe du Centre (rue Aguado) ; il possède une maternelle. Un second groupe est installé en 1888 rue de l'Arbre sec (quartier des Grésillons) et le troisième à Villeneuve la Garenne qui à l'époque fait partie de Gennevilliers.



École maternelle par Geoffroy H.J.J. (1853-1924)

En 1904, l'ensemble des trois groupes possèdent 20 classes pour 1278 élèves (moyenne 64 élèves/classe !)

De nouvelles constructions sont donc indispensables.

1907, École de filles à Villeneuve et trois écoles maternelles au Centre et aux Grésillons.

De 1911 à 1933 on ne cesse d'agrandir. En 1939 naît le centre professionnel Henri Collin. De 1961 à 1976 seront construits les groupes Joliot-Curie, Langevin, Anatole France, l'école du Port, les groupes Henri Wallon et Diderot, la Cité Edouard Vaillant (collège, CET et Lycée) puis les écoles Kergomard, Berthe Morisot, Caillebotte et Lurçat.

Aujourd'hui Gennevilliers compte 14 maternelles et 13 élémentaires (6322 élèves en juillet 2018), 3 collèges et 1 lycée.

Le XXI^e siècle verra la création du groupe Lucie et Raymond Aubrac. Un 4^e collège est toujours en projet.

René Jallu

R. QUINOT dans Gennevilliers, évocation historique T2 p. 59,163 et 193 - Édition Ville de Gennevilliers).

Il était une fois l'école par M et A. Betus Collection nos Terroirs, nos racines Ed. CPE).

Revue « L'Histoire » N°202 septembre 1996 article J. M. Gaillard.



École maternelle Pasteur, 1923